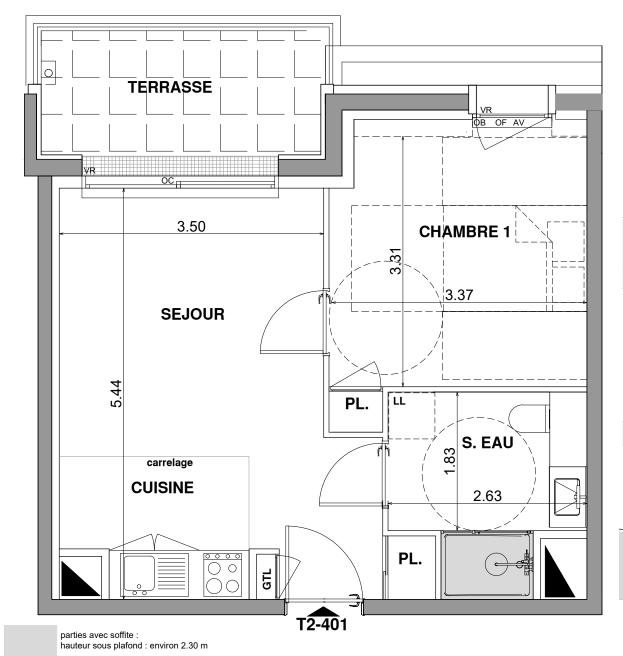
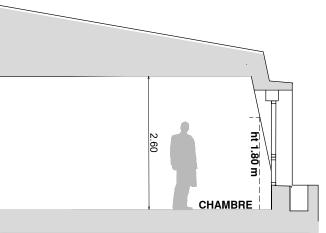
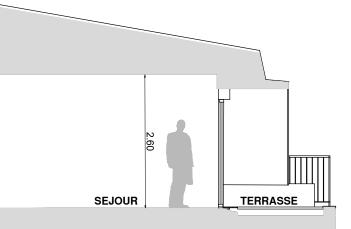
PLAN DE VENTE

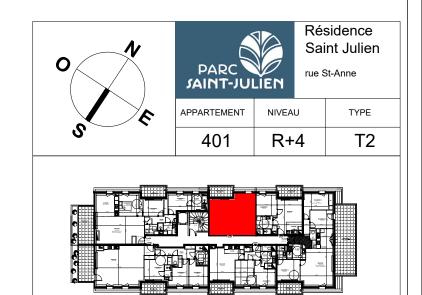




COUPE DE PRINCIPE SUR CHAMBRE



COUPE DE PRINCIPE SUR SEJOUR



aurface	
habitable	surface au sol
20.58 m ²	
11.62 m²	12.07 m²
5.93 m ²	
38.10 m ²	38.55 m²
6.00 m ²	
2.60m	
nd la surface de placard.	ı
Date de création: Date d'actualisation:	25/03/2025
	20.58 m² 11.62 m² 5.93 m² 38.10 m² 6.00 m²

& ROLLAND ASSOCIES

GC02 GC03

revēteme Cailleboti

LEGENDE

Ouvrant à la française

Volet Roulant Allège maçonné

Garde-corps métalliq Garde-corps allège béton Changement de revêtement de sol

S.E.L.A.S ROLLAND & ASSOCIES

53 rue Toussaint BP 22431
49024 ANGERS CEDEX 02
Téléphone: 02.41.88.15.34
www.frederic-rolland.com

LL Lave linge GTL Tableau électrique

Chaudière individuel le gaz

Œ Ballon d'eau chaude

Faux plafond



CONSTRUCTION DE 41 LOGEMENTS - RUE SAINT-ANNE - 53000 LAVAL

PROMOCIL 1 rue Charles Fabry 72013 LE MANS Cedex 2 Téléphone : 02.43.43.79.53

NOTA:

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques de la réalisation tant en ce qui concerne les dimensions de l'équipement.La position et les

dimensions du doublage thermique et/ou accoustique peuvent être modifiées. Les surfaces indiquées sont approximatives, les hauteurs sous plafond et celles d'allèges ou de seuils peuvent être légèrement modifiées.Les retombées, soffites, faux plafonds, trappes

dénivelés de terrain ainsi que l'emplacement et la nature des équipementds sanitaires ne sont pas tous figurés ou le sont à titre indicatif.

L'aménagement de la cuisine est donné à titre indicatif. Les côtes, les surfaces et hauteurs indiquées peuvent varier légèrement en fonction des impératifs de construction. Des modifications de détails nécessaires pour des raisons d'ordre technique ou administratif pourront être apportées sur les plans.

PLAN DE REPERAGE

Les servitudes de passage éventuellement nécessaires pour l'entretien d'équipements communs ainsi que les canalisations ne sont pas indiquées ou le sont à titre indicatif.

Le sens d'ouverture des ouvrants et des volets battants et/ou coulissants est représenté à titre indicatif et reste au choix de l'architecte. Les implantations, nombre et taille des corps sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés par l'architecte.

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, tant en ce qui concerne les implantations que les dimensions.